

Canada

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 3 MAI 2021 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Ouverture de la séance du conseil à huis clos : 2021-05-03, 1 Le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne siège en séance ordinaire ce 3 mai 2021 à huis clos et cette séance est enregistrée;

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 du Gouvernement du Québec qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui modifie les règles sur la tenue des séances des organisations municipales en ajoutant que la séance publique doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

Considérant que l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé jusqu'au 7 mai 2021 par le décret numéro 596-2021 du 28 avril 2021;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière que la présente séance soit tenue à huis clos; que cette séance soit enregistrée; que l'enregistrement audio de cette séance soit disponible pour l'écoute au bureau de la municipalité situé au 1257, route 243 à Melbourne, aux heures ordinaires d'affaires;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier et résolu unanimement que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que l'enregistrement audio de cette séance soit disponible pour l'écoute au bureau de la municipalité situé au 1257, route 243 à Melbourne, aux heures ordinaires d'affaires.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier it is resolved unanimously that the council accepts that this meeting be held behind closed doors and that this meeting is recorded; that the audio recording of this session is available for listening at the municipal office during regular business hours.

Monsieur le Maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant

été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2021-05-03, 2 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 3 mai 2021 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Séance du conseil à huis clos avec enregistrement / Recorded closed door council meeting
2. Ordre du jour - Agenda
3. Procès-verbal – Minutes
4. Période des questions - question period

Urbanisme/Inspection

5. Dépôt du compte rendu de la séance du CCU / CCU meeting minutes
6. Demande de dérogation mineure – 1046 chemin d'Ely/ Minor derogation
7. Demande d'autorisation CPTAQ / CPTAQ request
8. Désigner et nommer une personne afin de traiter les mésententes prévues à l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales / Appointment of a person to try to resolve the disagreements

Administration

9. Correspondances
10. Rapport du maire - faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe / Mayor's report
11. Dépôt du formulaire d'utilisation de l'eau potable / Tabling of the form for water usage
12. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2021-03 un règlement modifiant le règlement sur la gestion contractuelle no. 2018-01 / Notice of motion and presentation of the draft bylaw number 2021-03 a bylaw modifying the contractual management bylaw no. 2018-01
13. Financement temporaire TECQ / Temporary financing
14. Offre de service pour le support technique - Gestim / Service offer
15. Webinaires ADMQ – PL 67 et le monde municipal / ADMQ on-line seminar
16. Charte municipale pour la protection de l'enfant / Charter for the protection of children
17. Proclamation de la Semaine de la santé mentale 2021 / Mental health week 2021
18. Demande d'aide financière – Société d'histoire du comté de Richmond / Financial support request
19. Fonds de soutien aux projets structurants – demande de la Municipalité / Municipal request
20. Bancs de jardinières – projet - École secondaire régionale de Richmond / Flower box benches
21. Dons & publicités / Donations & publicity (École secondaire du Tournesol, Action Saint-François)

Voirie

22. Soumissions - abat-poussières / Tenders for dust control
23. Appel d'offres projet « rechargement chemin Coddington » / Tenders for a gravelling project on Coddington Road
24. Offres de services professionnels - surveillance des travaux sur le chemin Thomas / Professional service offer - monitoring of the work on Thomas Road

25. Offres de services professionnels - contrôle de la qualité des matériaux sur le chemin Thomas / Professional service offer - quality control of materials on Thomas Road

Hygiène du milieu

26. Collecte des feuilles d'automne / Fall leaf pickup
27. Projet gestion responsable du polystyrène – point de dépôt et engagement / Project for managing styrofoam

Factures

28. Factures/Bills

Varia

29. Rapport de faisabilité pour la gestion des eaux de ruissellement de la rue Thomas et du ruisseau Pearl – préparé par la firme Rappel pour la Ville de Richmond

Levée de l'assemblée

Procès-verbal : 2021-05-03, 3 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 6 avril 2021;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, d'adopter le procès-verbal du 6 avril 2021.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the April 6th, 2021 council meeting;

It is proposed by councillor Enright, seconded by councillor Morrison to adopt the minutes of the April 6th, 2021 council meeting such as received.

Période de questions : 2021-05-03, 4 Monsieur Pierre Avignon avait une question pour le conseil concernant les projets de mégaporcheries et les dispositions réglementaires du Canton de Melbourne.

Tout d'abord le conseil souhaite mentionner que le Canton de Melbourne est un milieu rural où la fonction agricole domine sur l'utilisation du sol. Dans la zone agricole, le règlement de zonage du Canton de Melbourne prévoit des dispositions sur les distances séparatives relatives aux installations d'élevage et également des mesures concernant les odeurs (Chapitre 5 du règlement de zonage). L'objectif de la Municipalité est de trouver un équilibre entre la pratique de l'activité agricole et de l'élevage et de l'usage résidentiel sans oublier que la principale vocation du territoire est l'agriculture et l'élevage (zone agricole).

Mr. Pierre Avignon had a question for the council concerning the mega-pig farms and the regulatory provisions of the Township of Melbourne.

First of all, the council wishes to mention that the Township of Melbourne is a rural area where the agricultural function dominates the use of the land. In the agricultural zone, the zoning bylaw of the Township of Melbourne includes provisions on separating distances relating to livestock facilities and also measures concerning odors (Chapter 5 of the zoning bylaw). The objective of the Municipality is to find a balance between the practice of agricultural activity and residential use without forgetting that the main vocation of the territory is agriculture.

Compte-rendu de la séance du CCU : 2021-05-03, 5 Le Conseil prend connaissance du compte-rendu de la séance du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), tenue le 21 avril 2021, déposé par la directrice générale.

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil adopte le compte-rendu et les recommandations du CCU, suite à la séance tenue le 21 avril 2021; que le compte-rendu soit déposé aux archives de la Municipalité.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved that Council adopts the minutes and the recommendations of the urban planning committee following the meeting of April 21st, 2021, tabled by the director general; that these minutes will be filed in the archives of the municipality.

Dérogation mineure – 1046 chemin d'Ely : 2021-05-03, 6 **Attendu que** le futur propriétaire du 1046 chemin d'Ely, Monsieur Raynald Picard, souhaite déroger de 0,38 mètre à la norme pour la hauteur d'un bâtiment accessoire;

Attendu que la demande consiste à autoriser la construction d'un garage d'une hauteur de 5 mètres ce qui dépasse la hauteur du bâtiment principal qui est de 4,62 mètres;

Attendu qu'en vertu de l'article 4.12 du règlement de zonage numéro 2008-02, la hauteur maximale d'un bâtiment accessoire est de 5 mètres et ne doit pas dépasser la hauteur du bâtiment principal si celui-ci est inférieur à 5 mètres;

Attendu que la dérogation est de 0,38 mètre pour le bâtiment accessoire;

Attendu que le Comité Consultatif d'Urbanisme fait une recommandation favorable au conseil municipal;

Attendu qu'aucun citoyen ne s'est opposé à la demande de dérogation mineure;

Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise la demande de dérogation mineure pour le 1046 chemin d'Ely de 0,38 mètre à la norme pour la hauteur d'un bâtiment accessoire qui dépasse la hauteur du bâtiment principal.

Whereas the future owner of 1046 Ely road, Mr. Raynald Picard, wishes to derogate by 0,38 meters from the standard for the height of an accessory building; whereas the request consists in authorizing the construction of a garage with a height of 5 meters which exceeds the height of the main building which is 4,62 meters; whereas under article 4.12 of zoning by-law number 2008-02, the maximum height of an accessory building is 5 meters and must not exceed the height of the main building if that building is less than 5 meters; whereas the CCU committee gives a favorable recommendation to the municipal council; whereas no citizen opposed this request for a minor exemption;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett, it is resolved unanimously that the Council of the Township of Melbourne authorizes the request for a minor exemption for 1046 Ely road of 0,38 meters to the standard for the height of an accessory building of 5 meters which exceeds the height of the main building which is 4,62 meters.

Demande d'autorisation CPTAQ – Paul Taylor – lot # 3 511 900 : 2021-05-03, 7 **Attendu qu'**en conformité avec les dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), la Municipalité du Canton de Melbourne doit donner une recommandation relative à une demande de Monsieur Paul Taylor concernant l'aliénation du lot numéro 3 511 900;

Attendu qu'en vertu de l'article 58.2 de la LPTAA, la recommandation de la Municipalité doit être motivée, tout en respectant les critères visés à l'article 62, et elle doit aussi indiquer que la demande est conforme aux dispositions du règlement de zonage de la Municipalité;

Attendu que le lot numéro 3 510 971 appartenant au demandeur est contigu au lot numéro 3 511 900 qu'il souhaite acheter;

Attendu que le demandeur souhaite acheter le lot # 3 511 900 afin que ses enfants puissent y jouer et avoir une meilleure qualité de vie et de plus M. Taylor puise déjà son eau sur ce lot;

Attendu que le lot n'a pas été cultivé depuis 1960 et qu'il existe un imposant mur de roche sur le terrain ce qui rend toute exploitation agricole impossible;

Attendu que le lot est situé dans la zone récréo-forestière du plan de zonage de la Municipalité;

Attendu que la demande est conforme au règlement de zonage de la Municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité appuie la demande de Monsieur Paul Taylor à obtenir en sa faveur, de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), une autorisation de séparer le lot # 3 511 900 afin d'acheter ledit lot;

Que la Municipalité informe la CPTAQ que la demande est conforme à la réglementation municipale;

Que la Municipalité recommande à la CPTAQ d'autoriser la présente demande.

Whereas Mr. Paul Taylor tabled a request to be made to the CPTAQ for authorization to separate lot # 3 511 900; whereas Mr. Taylor's property borders lot # 3 511 900, which he wishes to buy; whereas the applicant wishes to buy the lot # 3 511 900 so that his children can play there and have a better quality of life but furthermore Mr. Taylor's water source is on this lot; whereas the lot has not been cultivated since 1960 and there is an imposing rock wall on the land which makes any agricultural activity impossible; whereas the lot is located in the recreational-forest zone of the Municipality's zoning plan; whereas, in accordance with the provisions of the *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, the Township of Melbourne must give a recommendation;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Miller it is resolved unanimously that the Municipality supports Mr. Paul Taylor's request to obtain, from the *Commission de protection du territoire agricole du Québec* (CPTAQ), authorization to separate the lot 3 511 900 in order to purchase this lot; that the alienation of the lot would not be a threat to the development of agricultural activities in the area; that the Municipality informs the CPTAQ that the request complies with municipal regulations; that the Municipality recommends to the CPTAQ to authorize this request.

Désigner et nommer une personne afin de traiter des mécontentes prévues aux articles 35 et suivants de la Loi sur les compétences municipales (L.Q., 2005, c.6) : 2021-05-03, 8 **Considérant que**, selon l'article 35 et suivants de la Loi sur les compétences municipales (LCM), la municipalité doit désigner, par résolution, une personne pour tenter de régler les mécontentes visées à l'article 36 (LCM);

Considérant qu'il est nécessaire de mettre à jour et de remplacer la résolution numéro 2016-03-07, 5 désignant Monsieur Ali Ayachi à titre de personne désignée afin de traiter des mécontentes prévues aux articles 35 et suivants de la Loi sur les compétences municipales;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et il est résolu

De désigner la personne occupant le poste d'inspecteur municipal à titre de personne désignée pour tenter de régler les mécontentes visées à l'article 36 (LCM).

D'étendre la compétence de cette personne désignée à l'ensemble de tous les propriétaires dans le territoire de la Municipalité.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Garrett, it is resolved unanimously to designate the person occupying the post of municipal inspector as the person designated to attempt to settle the disagreements referred to in article 36 (LCM); to extend the competence of the designated person to all the properties and their owners on the territory of the Municipality; that this resolution replaces resolution #2016-03-07, 5.

Correspondances : 2021-05-03 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 6 avril au 3 mai 2021, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from April 6th till May 3rd, 2021 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Rapport du maire – faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe : 2021-05-03 Le rapport du maire a été déposé et sera distribué gratuitement à chacune des adresses civiques sur le territoire de la municipalité (art. 176.2.2 C.M.).

The mayor's report was tabled and will be distributed free of charge to every civic address in the territory of the municipality (art. 176.2.2 C.M.).

Dépôt du formulaire de l'usage de l'eau potable: 2021-05-03 Le Conseil prend connaissance de la version finale du « Formulaire de l'usage de l'eau potable 2020 ». Le formulaire a été rempli et transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 21 avril 2021 par la directrice générale/secrétaire-trésorière. Le formulaire a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 27 avril 2021.

Council acknowledges the final version of the « *Formulaire de l'usage de l'eau potable 2020* ». This form was completed and forwarded to the *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation* on April 21st, 2021 by the director general/secretary-treasurer. The form was approved by the *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation* on April 27th, 2021.

Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2021-03, un règlement modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle numéro 2018-01 : 2021-05-03, 9 Avis de motion est par les présentes donné par Daniel Enright, conseiller, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le Règlement numéro 2021-03 modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle numéro 2018-01 sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement numéro 2021-03 modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle numéro 2018-01 est présenté. Une copie de ce projet de règlement est déposée lors de la séance et est jointe en annexe au présent avis.

Councillor Enright gave notice of motion that at a subsequent meeting a bylaw will be submitted for adoption regarding a modification to the contractual management bylaw no. 2018-01.

A draft of this bylaw is presented at this meeting.

Financement temporaire auprès de la Caisse Desjardins du Val-Saint-François pour les travaux dans le cadre du programme TECQ

2019-2023 : 2021-05-03, 10 **Attendu** les travaux de réfection du chemin Thomas prévu par la municipalité;

Attendu que ces travaux ont été approuvés dans le cadre du programme TECQ 2019-2023;

Attendu que la municipalité recevra des factures des entrepreneurs dans le cadre de ce dossier;

Attendu qu'un versement monétaire en vertu du programme TECQ 2019-2023 est prévu pour le 15 mars 2022;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à faire la demande d'un financement temporaire auprès de la Caisse Desjardins du Val-Saint-François d'une somme de 285 270 \$ dans le cadre du programme TECQ 2019-2023; que le conseil mandate le maire, Monsieur James Johnston ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Cindy Jones pour effectuer toutes les démarches requises et pour signer tous les documents nécessaires auprès de la Caisse Desjardins du Val-Saint-François.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Langeveld it is resolved unanimously to authorize the director general/secretary-treasurer to request temporary funding from the Caisse Desjardins du Val-Saint-François in the amount of 285 270 \$ under the TECQ 2019-2023 program for works planned on Thomas road in which the grant will not be disbursed until March 15th, 2022; that the council mandate the mayor, Mr. James Johnston as well as the general director/secretary-treasurer, Mrs. Cindy Jones to carry out all the required procedures and to sign all the necessary documents with the Caisse Desjardins du Val-Saint-François.

Offre de service – assistance technique à l'inspecteur municipal – Gestim : 2021-05-03, 11 **Considérant** le volume des demandes d'informations et des demandes de permis de construction et de rénovation;

Considérant le besoin de la Municipalité de répondre aux nombreuses demandes des citoyens;

Considérant l'offre pour le service de l'assistance technique à l'inspecteur municipal par la firme Gestim;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'offre de service pour de l'assistance technique à l'inspecteur municipal par la firme Gestim au montant de 85 \$ / heure (plus taxes) plus 0,55 \$ / km pour les frais de kilométrage, et ce, selon l'offre déposée en date du 12 avril 2021.

Considering the volume of requests for information and requests for building and renovation permits; considering the Municipality's need to respond to the many requests from citizens; considering the offer for the technical support service to the municipal inspector by the firm Gestim;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett it is resolved unanimously that council accepts the offer of technical support for the municipal inspector by the firm Gestim in the amount of 85 \$ / hour (plus taxes) plus 0,55 \$ / km for mileage costs, according to the offer filed on April 12th, 2021.

Webinaire ADMQ : 2021-05-03, 12 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise une dépense de 75 \$ (plus taxes) pour un cours de formation concernant le projet de loi 67, à la directrice générale, qui s'est déroulé sous forme de webinaire, le 29 avril 2021.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Miller, it is resolved to authorize an expenditure of 75\$ (plus taxes) for a course regarding the draft law 67 which was held as a webinar on April 29th, 2021.

Charte municipale pour la protection de l'enfant : 2021-05-03, 13 En mémoire d'Aurore Gagnon, « l'enfant martyr », et du centième anniversaire de son décès, et des autres victimes;

Considérant que les municipalités sont des gouvernements de proximité, et que de ce fait, il est important qu'elles posent des gestes afin de favoriser et promouvoir la protection des enfants, gestes qui contribueront à faire cesser ces événements tragiques et inacceptables dus à la négligence et à la maltraitance à l'égard des enfants;

Considérant que la municipalité du Canton de Melbourne adhère au mouvement et aux valeurs de bienveillance et qu'elles s'engagent envers la protection des enfants en adoptant la présente Charte municipale pour la protection de l'enfant;

Considérant qu'une municipalité bienveillante propose un milieu de vie sécuritaire pour tous les enfants;

Considérant qu'une municipalité bienveillante est à l'écoute des enfants en leur offrant des lieux et des occasions pour qu'ils puissent s'exprimer librement et en toute confiance;

Considérant qu'une municipalité bienveillante pose des actions de prévention de la maltraitance envers les enfants et voit à la diffusion des ressources d'aide disponibles sur son territoire;

Considérant qu'une municipalité bienveillante intègre dans sa planification des actions favorisant le développement du plein potentiel des enfants;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité du Canton de Melbourne adopte la Charte municipale pour la protection de l'enfant et s'engage à :

- Mettre en place des actions pour accroître le sentiment de sécurité des enfants dans les lieux publics;
- Favoriser la mise en place de lieux protecteurs ou de processus d'accueil et d'intervention pour des enfants réclamant du secours;
- Reconnaître les enfants en tant que citoyens à part entière;
- Favoriser la mise en place d'espaces de consultation accessibles et adaptés aux enfants de tous âges;
- Informer les citoyens des signes de maltraitance pour les sensibiliser à exercer un rôle de vigilance;
- Publiciser régulièrement la liste des ressources sur le territoire offrant des services aux familles et aux enfants;
- Soutenir les initiatives du milieu contribuant au développement et à l'épanouissement des enfants;
- Valoriser le vivre-ensemble et l'entraide, et ce, au moyen d'événements rassembleurs favorisant l'inclusion et la participation sociale.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld it is resolved unanimously that the council of the Township of Melbourne adopts the Municipal Charter for the protection of the child and undertakes to: offer a safe living environment for all children; to listen to children by offering them places and opportunities so that they can express themselves freely and with confidence; to take actions to prevent child abuse and promote the aid resources available in its

territory; to integrate into its planning actions promoting the development of the full potential of children.

Proclamation de la Semaine de la santé mentale : 2021-05-03, 14
Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai 2021;

Considérant que l'Association canadienne pour la santé mentale - Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 70 ans, invite cette année à parler des émotions que nous vivons tous;

Considérant que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards avec la pandémie;

Considérant que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec;

Considérant que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier;

Considérant que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu à l'unanimité que la municipalité du Canton de Melbourne proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett it is resolved that the Municipality of the Township of Melbourne proclaim the week of May 3rd to 9th, 2021 as Mental Health Week and invite all citizens, businesses and institutions to #Talkforreal and share the campaign tool kit. Together, let's help transform our municipality into an environment conducive to the mental health of citizens.

Demande d'aide financière – Société d'histoire : 2021-05-03, 15
Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne souhaite participer au projet de murale organisé par la Société historique du comté de Richmond qui aura pour thème « Bridges Past and Present: Connecting People and Places »;

Attendu que la Société d'histoire, la Société St-Patrick de Richmond ainsi que des membres francophones de la communauté travaillent en collaboration depuis plusieurs mois sur ce projet de murale;

Attendu que la murale présentera des images des peuples fondateurs de la région, soit les Français, les Anglais, les Irlandais et les Écossais;

Attendu que la Société d'histoire demande une contribution financière de la Municipalité du Canton de Melbourne pour la réalisation du projet;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne dispose d'une enveloppe réservée de 9 000 \$ par exercice financier à la réalisation de projets conformes aux objectifs et priorités du Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François;

Attendu que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne souhaite affecter des sommes prévues du Fonds de soutien aux projets

structurants de la MRC du Val-Saint-François au projet de murale organisé par la Société historique du comté de Richmond;

Attendu que le projet correspond aux orientations du Fonds;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise l'affectation des sommes qui lui sont réservées en propre, soit une somme de 4 500 \$ provenant du Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François au projet de murale organisé par la Société historique du comté de Richmond.

Whereas the Township of Melbourne wishes to participate in the mural project organized by the Richmond county historical society (RCHS) which has a theme of « Bridges Past and Present: Connecting People and Places »; whereas the RCHS, the *Société St-Patrick de Richmond* as well as francophone members of the community have been working together for several months on this mural project; whereas the mural will present images of the founding people of the region; whereas the RCHS requests a financial contribution from the Township of Melbourne for the realization of the project;

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Garrett it is resolved unanimously that the Council of the Township of Melbourne authorize the transfer of the sums reserved for its own use, namely an amount of 4 500 \$ from the *Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François* for the mural project organized by the Richmond County Historical Society.

Demande au fonds de soutien aux projets structurants : 2021-05-03
Le conseil ne donne pas suite à ce point. / Council does not proceed with this point.

Bancs de jardinières – projet – École secondaire régionale de Richmond : 2021-05-03, 16 **Attendu que** les élèves de l'École secondaire régionale de Richmond ont fabriqué des bancs de jardinières;

Attendu que la coordonnatrice et agente de développement communautaire recherche des places pour recevoir ces bancs;

Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu d'accepter un banc de jardinière confectionné par les élèves de l'École secondaire régionale de Richmond.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Miller, it is resolved to accept a flower box bench made by the students of the Richmond Regional High School.

Publicités/dons : 2021-05-03, 17 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif :

École secondaire du Tournesol	70 \$
Action Saint-François	150 \$

Moved by councillor Garrett seconded by councillor Miller, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for donations to non-profit organizations.

Soumissions abat-poussières : 2021-05-03, 18 Trois (3) soumissions ont été reçues pour la fourniture, le transport et l'application de chlorure de calcium liquide 35% (sans équivalent);

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que le Conseil accepte la

soumission la plus basse et conforme des trois soumissions, soit celle de la compagnie Enviro Solutions Canada Inc. à 0,2369 \$ par litre (avant taxes) pour la fourniture, le transport et l'application de chlorure de calcium liquide comme abat-poussière sur le réseau routier.

Three (3) tenders were received for the purchase, delivery and application of liquid calcium chloride as a dust control agent for the municipal roads network.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Langeveld, it is resolved to accept the lowest conforming tender for the purchase, delivery and application of liquid calcium chloride as a dust control agent for the municipal roads network, that of *Enviro Solutions Canada Inc.* at 0,2369 \$ per litre.

Appel d'offres projet « rechargement chemin Coddington » : 2021-05-03, 19 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à envoyer des invitations relatives à la fourniture de 3 500 tonnes métriques d'un granulats d'ardoise concassée 0-3/4" (transport, compaction et l'abat-poussière incluse) pour le rechargement du chemin Coddington.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Enright, it is resolved unanimously that the council authorizes the director general/secretary-treasurer to send out invitations relative to the purchase of 3 500 metric tons of crushed slate 0-3/4" (transport, compaction, and an application of liquid calcium included) for gravelling of Coddington Road.

Offres de services professionnels- surveillance des travaux sur le chemin Thomas : 2021-05-03, 20 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de la Direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM relative au service de surveillance des travaux à la réfection du chemin Thomas, et ce, selon les termes d'une offre déposée en date du 30 mars 2021.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Morrison, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to accept the offer from the firm *Direction de l'ingénierie et infrastructures of the FQM* concerning the overseeing of the work on Thomas Road, and that in accordance to the terms in a document dated March 30th, 2021.

Offres de services professionnels- contrôle qualitatif des matériaux sur le chemin Thomas : 2021-05-03, 21 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de la firme Englobe Corp relative au contrôle qualitatif des matériaux à la réfection du chemin Thomas, et ce, selon les termes d'une offre déposée en date du 30 avril 2021.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to accept the offer from the firm Englobe Corp regarding the quality control of materials for the work on Thomas Road, and that in accordance to the terms in a document dated April 30th, 2021.

Collecte de feuilles d'automne 2021 : 2021-05-03, 22 **Attendu que** la MRC du Val-Saint-François offre une collecte des feuilles mortes, aux différents points de dépôt;

Attendu que la MRC du Val-Saint-François offre également aux municipalités la possibilité d'acheter des sacs en papier pour le ramassage des feuilles mortes;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, et résolu à l'unanimité:

De participer à la collecte des feuilles mortes de la MRC du Val-Saint-François et que le point de dépôt sera à l'Hôtel de Ville;

D'offrir aux citoyens, s'inscrivant à l'avance, la possibilité d'une collecte porte-à-porte les mercredis 27 octobre et 10 novembre;

De mettre à la disposition de la population, et ce, sans frais, des sacs en papier biodégradables.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Morrison, it is resolved to participate in the program for the pick up of dead leaves with a depository point at the town hall; to authorize a door to door pick up for those citizens requesting this service; and to offer the biodegradable paper bags free of charge to the citizens.

Projet gestion responsable du polystyrène – point de dépôt et engagement : 2021-05-03, 23 **Attendu qu'en** novembre 2020, le conseil de la MRC du Val-Saint-François s'est engagé à poursuivre un projet de « *Gestion responsable du polystyrène* » sur son territoire, ayant pour objectif de favoriser la récupération et le recyclage des produits de polystyrène expansé (*styromousse*) et la réduction à la source des contenants alimentaires à usage unique en polystyrène;

Attendu que le projet prévoit une démarche sur 3 ans, ciblant d'abord en 2021 l'engagement des municipalités à retirer les contenants alimentaires en polystyrène expansé (*styromousse*) de leurs installations et l'ajout de points de dépôt volontaires pour les municipalités intéressées pour favoriser la récupération;

Attendu que les années 2022 et 2023 viseront l'accompagnement des commerces et institutions pour le remplacement des contenants alimentaires en styromousse par des alternatives plus écologiques, ainsi que la sensibilisation du grand public à l'importance de récupérer la matière;

Attendu que la récupération des polystyrènes expansés (*styromousse*) n'est possible que par l'entremise de l'écocentre régional de la MRC qui collabore avec Soprema pour le recyclage de la matière, puisque le centre de tri Récup-Estrie ne l'accepte pas dans le bac de récupération;

Attendu que la mise en place de point de dépôt nécessite de la part des municipalités volontaires :

- 3 bacs bleus (360L) à la disposition des citoyens pour faciliter le tri par type de styromousse;
- Des communications faites aux citoyens pour l'utilisation adéquate des bacs;
- Un tri des matières pour s'assurer de la propreté par type de styromousse (alimentaire, emballage et isolation);
- Le transport des matières à l'écocentre où elles seront gérées.

Attendu que la MRC s'engage à accompagner les municipalités volontaires pour l'installation de point de dépôt en offrant :

- Des affiches permettant d'identifier le contenu accepté pour chaque bac (alimentaire, emballage et isolation);
- Des communications à propos des points de dépôt disponibles aux citoyens dans l'ensemble de la MRC;
- Des sacs pour le transport des matières à l'écocentre (sacs devant être remplis avant d'être acheminés – volume d'un peu plus que 700 L).

Attendu que pour faciliter le remplacement des contenants alimentaires en polystyrène expansé (*styromousse*), la MRC travaille sur l'élaboration d'un guide qui aiguillera les municipalités quant aux produits alternatifs plus écologiques, et que ce guide sera disponible à l'automne 2021;

Attendu que des communications à l'échelle régionale sont prévues pour annoncer l'engagement des municipalités afin de réduire l'utilisation du polystyrène et faciliter la récupération, et que les municipalités participantes sont priées de demeurer discrètes jusqu'à l'annonce officielle qui sera faite par la MRC en juin prochain;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller appuyé par le conseiller Douglas Morrison et résolu à l'unanimité,

Que la Municipalité du Canton de Melbourne s'engage à remplacer tous les contenants en polystyrène expansé (*styroumousse*) de ses installations municipales par des alternatives plus écologiques et y interdire l'utilisation et la distribution au plus tard le 1^{er} janvier 2022;

Que les installations visées par cet engagement sont :

- L'hôtel de ville;
- Le garage municipal;
- Le centre communautaire;
- Le marché public.

Whereas the council of the *MRC du Val-Saint-François* undertook a project with the objective of promoting the recovery and recycling of products from expanded polystyrene (styrofoam) and source reduction of single-use polystyrene food containers; whereas the project provides for a 3-year approach, first targeting in 2021 the commitment of municipalities to remove expanded polystyrene (styrofoam) food containers from their facilities and the addition of voluntary drop-off points for interested municipalities;

Moved by councillor Miller seconded by councillor Morrison and resolved unanimously that the Township of Melbourne undertakes to replace all expanded polystyrene (styrofoam) containers in its municipal facilities with more ecological alternatives and to prohibit their use and distribution by January 1st, 2022 at the latest; that the facilities covered by this commitment are: the town hall, the municipal garage, the community center as well as the public market.

Factures : 2021-05-03, 24 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 94 850,46 \$) et des paiements émis (montant : 12 925,71 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Raymond Fortier que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (94 850,46 \$) and the payments issued (12 925,71 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Morrison, seconded by councillor Fortier that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia - Rapport de faisabilité pour la gestion des eaux de ruissellement de la rue Thomas et du ruisseau Pearl – préparé par la firme Rappel pour la Ville de Richmond : 2021-05-03, 25 Le conseil prend connaissance du « Rapport de faisabilité pour la gestion des eaux de ruissellement de la rue Thomas et du ruisseau Pearl » préparée par la firme Rappel pour la Ville de Richmond;

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à envoyer un accusé de réception à la Ville de Richmond concernant le dépôt du rapport de

faisabilité pour la gestion des eaux de ruissellement de la rue Thomas et du ruisseau Pearl.

Council took note of the *Rapport de faisabilité pour la gestion des eaux de ruissellement de la rue Thomas et du ruisseau Pearl* prepared by the firm *Rappel* for the Town of Richmond;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Morrison, it is resolved unanimously that council authorizes the director general/secretary-treasurer to send an acknowledgment of receipt to the Town of Richmond concerning the tabling of the *Rapport de faisabilité pour la gestion des eaux de ruissellement de la rue Thomas et du ruisseau Pearl*.

Levée de la séance : 2021-05-03, 26 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison que la séance soit levée à 20 h 45. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 7 juin 2021.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Morrison that this meeting be closed at 8:45 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday June 7th, 2021.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétairer-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 4e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt et un.

James Johnston
Maire